

## PROCES-VERBAL

### 59<sup>ème</sup> Assemblée générale de la société du Funiculaire St-Luc - Chandolin S.A.

Tenue à la salle communale de Chandolin, le samedi 31 août 2024 à 10h00. Patricia Chardon Kaufmann ouvre l'assemblée et demande une minute de silence en hommage à M. Georges Zufferey, décédé et ancien administrateur de notre société.

#### 1. Contrôle des présences

252 actionnaires présents ou représentés correspondant à 33'939 actions assistent à cette assemblée, soit 41.9 % du capital-actions. MM. Jean-Pierre Zufferey et Raphaël Pont sont nommés scrutateurs.

#### 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 août 2023

Le procès-verbal a pu être consulté par les actionnaires sur le site internet de la société. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

#### 3. Rapport du Conseil d'administration

Après avoir salué les personnes présentes, Patricia Chardon Kaufmann donne connaissance du rapport du Conseil d'administration, rapport qui ne suscite ni question ni commentaire.

Ce dernier se trouve dans le rapport de gestion qui peut être consulté sur le site [www.valdanniviers.ch/funiluc](http://www.valdanniviers.ch/funiluc).

#### 4. Lecture des comptes de l'exercice 2023/2024

Sur présentation PowerPoint, Christian Caloz commente les comptes 2023/2024 dont chaque actionnaire présent a reçu un exemplaire.

Avec un chiffre d'affaires s'élevant à Fr. 11'766'655.-, notre société a réalisé, et pour une 3<sup>ème</sup> année consécutive, un résultat record ; un seul bémol, les dépenses ont considérablement augmenté, cela étant principalement dû à l'augmentation des tarifs de l'électricité ainsi qu'aux charges salariales. Les comptes 2023/2024 se soldent par un bénéfice de Fr. 9'805.- et un cash-flow de Fr. 2'821'000.-.

Concernant notre société sœur GH St-Luc SA, exploitante du Grand Hôtel du Cervin, Christian Caloz revient sur la création d'une réserve de Fr. 310'000.-. Cette dernière a été constituée afin de combler la perte de l'exercice 2023/2024 et la perte budgétisée 2024/2025. De plus, il précise qu'une commission a été créée afin de prendre des mesures pour équilibrer les comptes dans un avenir proche. Enfin, il est à noter que les nuitées au Cervin, et selon des projections réalistes, ont rapporté à notre société plus de Fr. 250'000.- de chiffre d'affaires.

#### 5. Rapport de l'Organe de révision

Mme Anne-Laure Rey, experte-réviseur agréée de la fiduciaire Fidag SA nous donne une lecture résumée du rapport qui ne donne lieu à aucun commentaire.

#### 6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

Concernant l'utilisation du résultat au bilan, le conseil d'administration propose :

➤ bénéfice reporté au début de l'exercice	Fr. 2'332.-
➤ bénéfice de l'exercice 2023/2024	Fr. 9'805.-
➤ <b>bénéfice au bilan au 30 avril 2024</b>	<b>Fr. 12'137.-</b>
➤ Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	Fr. - 500.-
➤ <b>Report à nouveau</b>	<b>Fr. 11'637.-</b>

Les comptes 2023/2024 sont acceptés à l'unanimité des actionnaires présents qui donnent également décharge aux organes responsables.

#### 7. Nominations statutaires

L'assemblée prend note du départ de Patrick Schriber comme administrateur, après 21 années de collaboration. Patricia lui adresse ses plus vifs remerciements pour son implication et travail au sein de notre société.

Pour le remplacer, et afin d'étoffer le conseil d'administration, elle nous présente de manière détaillée 3 candidats, soit Mme Helen Calle-Lin, MM. Patrick Epiney et Benoît Antille. Ces derniers sont acceptés à l'unanimité.

## 8. Divers

### a) Projets en cours

Marc Chabloz nous dresse un état des lieux concernant différents projets. Il nous précise que le dossier de captation de l'Ilisee devrait être prochainement mis à l'enquête publique et qu'il va falloir rechercher des fonds. Il donne également quelques renseignements sur la planification des 15 ans en cours de réalisation, et plus spécialement sur les principaux investissements futurs.

### b) Collaborateurs

Patricia Chardon Kaufmann a le regret d'annoncer le départ à la retraite de notre fidèle collaborateur Joël Zufferey après 40 années de bons et loyaux services. Elle remercie également Frédéric Salamin qui nous quitte après 12 ans au sein de l'administration. Cependant, elle se félicite de l'engagement de Mme Cindy Gariglio, notre nouvelle responsable RH ainsi que de M. Benoît Barnmaz, dans les finances, 2 personnes venant du Val d'Anniviers. Enfin, et concernant le poste de directeur, les recherches sont en cours et des auditions ont déjà été effectuées.

### c) 60 ans de la société

Un livre marqué d'anecdotes a été réalisé par Romain Daniel, notre responsable marketing. Il est distribué à tous les actionnaires présents. Patricia Chardon Kaufmann le félicite pour son magnifique travail.

### d) Logements pour les saisonniers

Depuis plusieurs années, nous avons le souci récurrent de trouver des logements en suffisance pour nos saisonniers, principalement pour la période hivernale. A ce titre, un tout-ménage Anniviers + Sierre a été envoyé, et Patricia profite de cette assemblée pour relever cette problématique et espère que nous trouverons les logements nécessaires. Dans le cas contraire, il faudra peut-être baisser certaines de nos prestations, surtout dans le secteur de la gastronomie. Christian Caloz profite de ce volet afin d'indiquer à l'assemblée qu'un projet d'immeuble pour saisonniers (8 studios et 14 chambres) va être prochainement mis à l'enquête publique, via la société Alimentation de l'Achelli SA, au lieu-dit « La Mounta ». Pour financer cet investissement conséquent, la société va augmenter son capital-actions et recherche Fr. 500'000.- de fonds propres. Christian reste à disposition des personnes intéressées à investir dans ce projet important pour notre destination.

La parole n'étant plus demandée, Patricia Chardon Kaufmann clôt l'assemblée et invite les actionnaires au Tsapé pour le repas.

L'assemblée est levée à 11 h 20.

  
Patricia Chardon Kaufmann, Présidente

  
Frédéric Salamin, secrétaire